

Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts Communaux de Vaylats

Juin 2021 - n° 9

Thème n°2 - Endettement de la Commune de Vaylats en 2021

Gestion de la Dette

Le Compte Rendu du Conseil Municipal du 11 Mai 2021 communiqué en ligne et consultable sur le site de la Mairie fait état, entre autre, de la gestion de la dette de la commune de Vaylats.

Nous notons qu'en début d'année 2021 Vaylats est endettée à hauteur de **333.000 €**.

Il convient de préciser qu'un des prêts a été renégocié auprès de l'organisme financier pour faire baisser l'encours de cette dette très conséquente pour notre petite commune.

Il est noté :

- **Emprunt Maison Bach** de 150.000 euros, 1ère échéance Novembre 2016 sur une durée de 20 ans

- **Emprunt Salle de Fêtes** de 183.000 euros 1ère échéance Décembre 2017 sur une durée de 15 ans

Récemment le **réaménagement du prêt de la Maison Bach**, avec des frais supplémentaires bien entendu, fait état d'un nouveau prêt de 123.000 euros sur une durée de 15 ans.

L'endettement de la Commune, à ce jour, est donc de 306.000 Euros sur une durée de 15 ans

Si l'emprunt contracté pour la Salle des Fêtes n'est pas discutable, nous redisons clairement que l'achat de la Maison Bach - à ce jour totalement à la charge de la commune - a été une grossière erreur de gestion du budget communal.

Elle le sera tant que cette maison ne sera pas vendue ou bien qu'elle ne générera pas des loyers ou autres rentrées d'argent.

D'ailleurs, en totale transparence, avec un tel endettement il serait bien de communiquer le Ratio de Surendettement de la Commune afin de clarifier les propos du Maire en début 2021 de « **gestion saine du budget communal** »

Par cet état de fait, nous notons que cette situation financière à ce jour devrait réduire considérablement et à long terme les marges de manoeuvre pour les années à venir.

Réduisant d'autant les possibilités de la commune à se développer.

A ce propos le projet de rénovation du presbytère qui a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal, dans sa séance du 1^{er} juin 2021, sera financé avec quel budget ?

Et pour en faire quoi ?

Les Responsables du DIC

Olivier BAJUS

Sylvie CORRIERI

André COURDESSES

Bernard DEILHES

Brigitte ROUELLE

Pierre VALENTIN